

D**Déclaration en matière de stratégie Erasmus*****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Notre stratégie de modernisation et d'internationalisation, nous travaillons à la réalisation de nos objectifs en participant aux activités suivantes:

- mobilité des étudiants et du personnel (en Europe et/ou en direction/en provenance de pays tiers), et masters communs
- partenariats stratégiques, alliances de la connaissance, renforcement des capacités dans les pays voisins, renforcement des capacités dans les autres pays tiers
- mesures de soutien à la réforme des politiques

La mobilité des étudiants et de notre personnel est de haute qualité. Elle s'effectue vers des EES et les entreprises ainsi que sur des relations de coopération avec ceux-ci.

Nous faisons de la mobilité et/ou de la coopération des éléments centraux de notre politique, et à cette fin, nous visons à :

- renforcer la coopération avec des partenaires dans d'autres pays de l'UE et hors UE
- promouvoir et soutenir la mobilité des étudiants et du personnel, issus notamment de groupes sous-représentés, et développer les politiques de lutte contre la discrimination;
- mettre en place des activités d'enseignement intégrées transnationales (cours/modules/programmes communs, diplômes doubles/multiples/communs);
- reconnaître l'importance des résultats obtenus par les membres du personnel participant à une action de mobilité individuelle ou à des projets de coopération avec des partenaires stratégiques et donner une visibilité à ces résultats;
- tenir compte des résultats du suivi interne des activités internationales de mobilité et de coopération obtenus à ce jour et accroître ainsi nos performances internationales.

Notre politique d'ouverture internationale

Les enjeux

- 1) Faire de Supinfogame l'une des écoles européennes les plus attractives pour les étudiants et les personnels du monde entier.
- 2) Participer à la construction de l'espace international de l'éducation.
- 3) Former des diplômés ouverts aux autres cultures et capables de travailler dans un contexte international.
- 4) Mener une politique de coopération et de solidarité pour contribuer à renforcer la présence française à l'échelle internationale

Les missions

- 1) Favoriser la mobilité à l'étranger des étudiants de Supinfogame dans le cadre de conventions d'étude ou de stage crédités aux niveaux de formation master.
- 2) Offrir un service d'accueil à chaque étudiant international s'inscrivant à une formation à Supinfogame pour l'aider dans ses démarches administratives
- 3) Soutenir la mobilité des enseignants français et internationaux par une aide logistique et financière

Notre expérience

Nous avons un établissement Supinfogame en Inde. Nous avons un programme d'échange avec Singapour depuis 2007. Les étudiants font beaucoup de stages à l'étranger.

Activités du programme Erasmus et stratégie internationale de l'établissement

L'école favorise de chacun une expérience internationale durant son cursus. Nous favorisons donc les activités de mobilité à travers les périodes d'études ou de stages à l'étranger. La participation au programme Erasmus joue un rôle central dans la politique internationale de Supinfogame. Nous souhaitons augmenter fortement les partenariats bilatéraux afin d'organiser davantage de

mobilités étudiantes et enseignantes. A long terme, nous souhaitons développer des projets de programmes d'études conjoints ainsi que des doubles diplômes. Les élèves de Supinfogame se préparent à travailler en France et à l'étranger. A cet effet, nous avons constaté que 28% d'entre eux travaillent à l'étranger.

Nous choisissons nos partenaires en définissant dès le début les objectifs de notre participation, notre rôle que nous entendons jouer et les résultats que nous prévoyons d'obtenir. Nous nous fondons sur une analyse des besoins spécifiques. Nous nous fondons sur une compréhension approfondie de l'établissement partenaire, sur la compatibilité des profils académiques (niveau/normes jugés adéquats pour les activités de mobilité). Chaque établissement décide des personnes chargées de lancer, de signer et de mettre en oeuvre les accords. La liste des responsables est disponible sur le site Internet des établissements à des fins de communication et de consultation. Ces accords ne sont signés qu'à l'issue des consultations réalisées aux niveaux pertinents de l'établissement. Il importe qu'un équilibre soit assuré entre les intérêts académiques et les autres facteurs influant sur les décisions de l'établissement (équilibre géographique, concernant la discipline des jeux vidéos, etc). Nous discutons ensemble des critères de sélection pour les

étudiants/membres du personnel par l'établissement d'origine, le niveau de compétence linguistique à acquérir avant le départ. Nous établissons les calendriers de base (pour la sélection des étudiants mobiles par l'établissement d'origine, pour l'acceptation des candidats proposés et pour l'émission du relevé de notes). Nous surveillons le nombre d'accords existants. Nous déterminons un programme de stage avec les entreprises

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Nous veillons à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires. Nous définissons dès le début les objectifs de notre participation, le rôle que nous entendons jouer et les résultats que nous prévoyons d'obtenir. Cela s'inscrit dans notre stratégie de modernisation et d'internationalisation. Nous nous fondons sur une analyse des besoins spécifiques. Nous décidons des partenariats stratégiques, en tenant compte des priorités géographiques, la discipline des jeux vidéos ainsi que de nos capacités à participer et à mettre en pratique les résultats des projets. Nous fournissons un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets, nous permettons aux étudiants/membres du personnel participants de disposer d'un délai suffisant pour réaliser leur projet, nous allouons des ressources supplémentaires pour soutenir le projet, nous assurons un suivi administratif (gestion financière, procédures d'accréditation du programme de formation) et nous prévoyons un espace dédié sur le site Internet pour diffuser et exploiter les résultats du projet. La participation à des projets de coopération internationale constitue un aspect important du développement professionnel du personnel et de notre modernisation. C'est un élément important de l'évaluation du personnel. Nous exploitons les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large. Nous veillons à la visibilité des activités et des résultats du projet afin de tirer le meilleur profit des résultats au sein de l'établissement et au-delà, dans le cadre de partenariats. Nous faisons mieux connaître les possibilités de financement d'activités de ce type.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Les cinq priorités sont :

- 1 – Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin
- 2 – Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur
- 3 – Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale
- 4 – Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional
- 5 – Améliorer la gouvernance et le financement

Nous travaillons à la réalisation de ces objectifs en participant aux activités suivantes:

- mobilité des étudiants et du personnel (en Europe et/ou en direction/en provenance de pays tiers), et masters communs
- partenariats stratégiques, alliances de la connaissance, renforcement des capacités dans les pays voisins, renforcement des capacités dans les autres pays tiers
- mesures de soutien à la réforme des politiques

La mobilité de nos étudiants et de notre personnel est de haute qualité. Cette mobilité s'effectue vers des EES et les entreprises, ainsi que sur des relations de coopération avec ceux-ci. Nous faisons de la mobilité et/ou de la coopération des éléments centraux de notre politique, et à cette fin, nous visons à:

- renforcer la coopération avec des partenaires dans d'autres pays de l'UE et hors UE
- promouvoir et soutenir la mobilité des étudiants et du personnel, issus notamment de groupes sous-représentés, et développer les politiques de lutte contre la discrimination;
- mettre en place des activités d'enseignement intégrées transnationales (cours/modules/programmes communs, diplômes doubles/multiples/communs);
- reconnaître l'importance des résultats obtenus par les membres du personnel participant à une action de mobilité individuelle ou à des projets de coopération avec des partenaires stratégiques et donner une visibilité à ces résultats;
- tenir compte des résultats du suivi interne des activités internationales de mobilité et de coopération obtenus à ce jour et accroître ainsi nos performances internationales.

